



10559968053

Concours / Examen : Technicien principal de 2^{ème} classe
Session : 2024 Type : Externe
Spécialité : Réseau, voirie et infrastructure
Epreuve : Rapport technique

Direction de la voirie
Commune de Techniville

Le 11 avril 2024

Rapport technique à l'attention
de Monsieur Le Maire

Objet: Impacts du passage du Tour de France pour Techniville
en tant que ville étape

Référence: Arrêté ministériel "usage privatif de la voie publique"
ministère de l'intérieur

Le Tour de France est plus qu'une épreuve sportive, une institution nationale. Chaque année au début de l'été, il traverse le pays et met en avant le patrimoine humain, naturel, et architectural des lieux qu'il traverse et a fortiori des communes désignées comme ville étape. Techniville recevant le Tour de France en juillet 2024, il est nécessaire d'organiser cette venue afin que l'événement se déroule dans les meilleures conditions pour tous riverains, commerçants, spectateurs, sportifs et organisateurs.

.1./6..

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Le présent rapport technique développera dans un premier temps les implications et les conditions d'accueil du tour de France puis dans un second temps il explicitera l'organisation à mettre ^{en œuvre} et le mode opératoire à déployer pour accueillir le tour de France à Techniville en tant que ville étape.

I. Implications et conditions d'accueil du tour de France

I.A. Implications de l'accueil du tour de France

L'accueil du tour de France nécessite une organisation anticipée afin d'assurer la sécurité de tous. Les voiries empruntées sont neutralisées et interdites à la circulation et aux stationnements. Certains commerces sont fermés. L'ensemble des services des collectivités sont mobilisés et notamment ceux de voiries, les forces de l'ordre, des festivités. Un arrêté ministériel autorise "l'usage privatif de la voirie publique" dans le cadre du tour de France, il est signé par le ministre de l'intérieur. Par ailleurs un arrêté préfectoral indique le tracé emprunté par l'événement, et régit le commerce de proximité (fermeture des débits de boissons, ventes ambulantes, vente de produits pyrotechniques). Les voiries sont fermées à la circulation une demi-heure avant le passage et un quart d'heure après. Les durées peuvent être plus longues suivant le type d'étape (contre la montre, montagne). Les contraintes sont importantes mais les retombées économiques bien que difficilement quantifiables peuvent être importantes car elles permettent une visibilité importante à la commune. L'accueil engendre également des frais notamment la mobilisation.

des services de la commune, et des travaux pour la remise en état et l'entretien anticipé des infrastructures.

I B Conditions d'accueil du tour de France

Le choix d'une commune en tant que ville étape est anticipé et défini par le directeur des sites. A.S.O. est l'entreprise organisatrice de l'événement, elle est l'interlocuteur privilégiée des collectivités et administrations. À l'automne précédant l'année de passage du Tour elle présente le tracé; organise des réunions préfectorales en présence des collectivités pour valider le tracé. Coordonne l'action des services d'ordre. En juin les préfetures transmettent les modalités de passage de l'épreuve et prennent les arrêtés. Le passage de la caravane représente une noria de 170 véhicules et 600 personnes. Certaines communes en font une opportunité en mobilisant en plus des agents de nombreux services, le monde associatif qui pourra se constituer en association afin d'épauler les collectivités grâce aux bénévoles pour des missions de médiations au d'honneur trafic, décoration des espaces publics, sensibilisation cycles et ainsi fédérer autour de l'événement. La communication institutionnelle permet de diffuser l'information. Les arrêtés municipaux réglementeront le stationnement, la circulation sur la collectivité.

Afin d'améliorer l'organisation d'année en année le retour d'expérience est organisé par l'ASO au moyen d'une fiche "retour préfetures".

Après avoir présenté les implications et les conditions d'accueil du tour de France dans la première partie du rapport technique. La seconde partie décrira les propositions opérationnelles visant à préparer la venue du tour de France à Techniville.

II Organisation et mode opératoire de l'accueil du Tour de France à Techniville

IIA Organisation de l'accueil du Tour de France à Techniville

Dès la réception de la commande formalisée légitimant l'action du chef de projet pour préparer la venue du Tour de France à Techniville en tant que ville étape, il faudra prendre contact auprès de l'ASO (Association Organisatrice de l'événement) afin d'être identifié comme interlocuteur privilégié pour Techniville. La direction de la voirie recueillera les documents réglementaires établis par les préfetures et ministères afin de les intégrer dans nos démarches locales. Un comité de pilotage sera constitué pour déployer ce projet transverse, il pourra être composé d'un directeur général des services, d'un élu, d'un représentant de la préfeture, d'un membre représentant l'ASO, ce comité constitué dans les deux mois suivants la commande donnera les directions à suivre, et externalisera les décisions à arbitrer. En parallèle un comité technique sera constitué sous un mois, il sera constitué d'un représentant des forces de l'ordre, de l'association des professionnels de la commune, des gestionnaires de voirie concernés potentiellement le département, l'intercommunalité, la gestion de l'espace public de la commune, du SDIS, des services espaces verts et signalisation. L'ensemble de ces compétences proposeront des solutions cohérentes et adaptées à nos contraintes pour gérer les différents aspects de la venue du Tour de France. Les associations de riverains et d'usagers cycles et mode doux seront intégrés ponctuellement aux Copil.

Le chef de projet préparera les réunions, synthétisera les documents de base de données (réglementaires, Retour d'expérience, ...), organisera les rencontres, assurera la communication entre les comités de pilotage et comité technique. Il évaluera les risques et les opportunités dans le cadre des missions de la direction voirie et rendra des comptes à la hiérarchie sur l'avancement du projet. Il établira le retour d'expérience pour son service.



10559968053

Concours / Examen : Technicien principal de 2^{ème} classe
Session : 2024 Type : Externe
Spécialité : Réseaux, voirie et infrastructure
Epreuve : Rapport technique

II B Node opératoire de l'accueil du Tour de France à Techniville

Une fois l'itinéraire connu et bornée, le chef de projet fera faire un état des lieux des voiries et abords du tracé avec l'appui des services. Cet état des lieux sera organisé afin de relever le patrimoine et ses défauts (nids de poule, tranchées affaissées, végétaux à tailler), cette opération sera réalisée sous 3 à 4 semaines. Le relevé de patrimoine sera analysé à l'aide d'une grille partagée avec les organisateurs de l'événement afin de s'assurer de la bonne position du curseur. Les travaux inhérents pourront être réalisés sous deux à trois mois soit en régie avec des agents de la commune ou par un prestataire au moyen d'un marché public accord cadre de voirie et d'entretien des espaces verts ou d'une consultation spécifique. Les dépenses seront estimées et comparées au budget primitif, au besoin des fonds complémentaires pourront être demandés au budget supplémentaire.

Une visite de site sera organisée avec l'organisation de l'événement. Les agents de la collectivité seront mobilisés pour la préparation et le jour de l'événement. Une vigilance sera apportée sur l'ostension pour palier aux aléas, la direction voirie pourra être assistée par un prestataire pour intervenir sur les défauts de voirie et/ou de signalisation.

Les arrêtés de police de circulation seront rédigés pour faciliter la préparation de l'événement et sa réalisation.

.5.1.6.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

La gestion de l'espace public gèrera cet aspect. Un travail d'identification des stationnements pour l'accueil des spectateurs sera réalisé, on mobilisera les parkings disponibles sur la commune (stade, salle polyvalente) et favoriser les déplacements vers et depuis ces lieux. La communication institutionnelle (lettre de la commune, application) sera le vecteur des informations essentielles au bon déroulement.
Afin d'évaluer les mesures mises en place une analyse des critères de circulation, de dommage, et de défaut sera proposée afin d'améliorer le service de la direction.

Recevoir le Tour de France en tant que ville étape est une opportunité importante pour Techniville. Les bénéfices seront à la hauteur du risque, élevé. Mais la commune pourra regagner et être fédérée autour de valeurs communes. En outre se sera une expérience riche d'enseignements pour tous, et certainement un tremplin vers de nouvelles opportunités.

